

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

FOURNITURE DE 1000 KITS DE WASH

Référence :

AOP N°08/ONG SAHKAL/CN/TD/2026

Projet : « **Renforcement et promotion de la réponse WASH en faveur des populations réfugiées soudanaises, déplacées internes et communautés hôtes dans la province du Ouaddaï** »

Publié par : ONG NATIONAL SAHKAL TCHAD

Auteur : ONG SAHKAL

Date de publication : 24/08/2026

I. CONTEXTE :

a. CREATION

ONG SAHKAL est une ORANISATION à caractère humanitaire de droits tchadiens œuvrant pour réduire les souffrances des populations vulnérables afin de booster au développement multisectoriel.

Reconnue **le 10 janvier 2017 comme association de droits tchadien.**

Elle a été érigée en ONG Nationale par le Ministère du Plan, de la Coopération Internationale et de l'Economie par l'**Arrêté N°0084/MEPD/SE/SPONGAH/2020** du **12 mai 2020** sous le **N°044/2020**

b. VISION

SAHKAL s'est donnée comme vision de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers des actions de développement durable et de résilience.

c. VALEURS

Réciprocité et la protection des droits humains.

d. Mission

☐ Parvenir un développement harmonieux et durable de chaque individu à travers tout le Tchad ;

☐ Renforcer la scolarisation et la cohésion sociale au Tchad.

e. DOMAINE D'ACTIVITES

L'ONG SAHKAL intervient dans les Urgences Humanitaires et développement suivants :

1. Education ;
2. Protection de l'Environnement ;
3. Sécurité Alimentaire et moyens de Subsistances ;
4. Eau, Hygiène et Assainissement ;
5. Protection de l'Enfance et Générale ;
6. Santé ;
7. Paix et Cohésion Sociale

Pour la mise en œuvre de ses activités, l'ONG SAKHAL invite par le présent appel, les entreprises/établissements, qualifiés et légalement inscrit au registre du Tchad à soumissionner pour participer cet appel d'offres dont les prestations sont détaillées au point 2.

Tous les participants au présent appel d'offres doivent traiter les détails de ces documents dans la plus stricte confidentialité.

Les soumissionnaires ne devront pas être sous le coup d'une déclaration d'inadmissibilité pour corruption ou manœuvres frauduleuses.

II. OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

L'objet du présent Appel d'Offres Public est d'obtenir des offres compétitives pour la livraison de kits Wash et Kits de dignité des réfugiés des camps dans la Province du Ouaddaï à l'Est du Tchad.

Compte tenu de la diversification des activités et l'urgence, **l'achat des Kits Wash et Kits de dignité** ont été divisés en deux **(02) lots**. Les Entreprises / Etablissements peuvent postuler à **un (01)** ou tous les **deux (02)** lots ci-dessous décrits. Un soumissionnaire peut gagner l'ensemble des lots. Les lots sont indiqués comme suit :

DESCRIPTIONS QUANTITATIVES ET TECHNIQUES :

➤ **Lot 1 : ACHAT KITS DE WASH POUR 1000 MENAGE**

Qt é	Article	Description avec spécifications techniques neutres et détaillées	Image
01	Savon	Savon de linge de 180g	
02	Sakhan	Sakhan en plastique 2 Litres	
03	Bidon	Bidon en plastique de 20 litres rigide de couleur jaune ou blanche	
04	Seau	Seau en plastique avec couvercle de 20 litres	
05	Gobelet	Gobelet plastic de 500 ml	
06	Pot	Pot de selle pour enfants en plastique	
07	Eau de javel	Carton Eau de javel contenant 12 bouille d'un litre	
08	Omo	Boite Omo de 50g contenant 50 sachets	

➤ **Lot 2 : ACHAT KITS DE DIGNITE POUR 1000 MENAGES A L'EST DU TCHAD**

Qt é	Article	Description avec spécifications techniques neutres et détaillées	Image
01	Serviette hygiénique	Serviette hygiénique lavable et réutilisable	
02	Culotte	Culotte féminine en coton	
03	Caleçon	Caleçon féminin en coton	
04	Savon de toilette	Savon de toilette de 30g, carton de 6 douzaines	
05	Seau	Seau en plastique de 10 litres avec couvercle	
06	Savon	Savon de linge de 180g	

07	Pommade	Pommade vaseline Moyen	
08	Kits de rasage	Kits de rasage	
09	Paire Tapette	Paire Tapette en plastique rigide	

III. CALENDRIER D'INVITATION À SOUMISSIONNER

Désignation	DATE	HEURE (Ville)
Date de lancement de l'Appel d'Offres	24/08/2026	10h 00
Date limite pour les demandes de clarification de la part des soumissionnaires	31/08/2026	12h00
Dernière date à laquelle les clarifications sont émises ONG SAHKAL	03/09/2025	12h00
Date limite de soumission des offres	04/09/2026	15h30
Date ouverture des offres	07/09/2026	10h00
Notification de l'attribution à l'adjudicataire	17/09/2026	

IV. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Dès lors qu'il présente sa soumission, le soumissionnaire accepte la totalité sans aucune restriction des conditions générales et particulières qui régissent ce contrat comme étant l'unique base de cette procédure d'appel d'offres, quelles que soient ses propres conditions de vente.

Il est attendu des soumissionnaires qu'ils examinent attentivement et qu'ils observent l'ensemble des instructions, formulaires, dispositions et spécifications visés dans le présent dossier d'appel d'offres.

La présentation d'une soumission ne contenant pas l'intégralité des informations et des pièces demandées dans les délais impartis entraînera son rejet.

Les soumissionnaires n'ont pas la possibilité d'envoyer leur soumission par voie électronique, sauf si clairement indiqué dans le dossier d'Appel d'Offres de l'ONG SAKHAL.

Langue : Toutes les offres doivent être préparées en français

La candidature du fournisseur et la proposition de soumission doivent être envoyées en même temps avant la date limite de réception des candidatures le **04/09/2026 à 15h30 –au bureau de l'ONG SAHKAL**

QUARTIER Bololo, 2^e Arrondissement

N'Djamena

Le non-respect de tous les aspects du dossier d'appel d'offres peut entraîner le rejet de la soumission sans qu'aucun autre motif ne soit donné. Il est donc essentiel de veiller à ce que vous lisiez attentivement ce document et à ce que vous répondiez à toutes les questions posées.

V. Candidature du fournisseur

1. Composition de dossiers de soumission

Les dossiers de soumission doivent comporter :

a. Enveloppe 1 (DOSSIER ADMINISTRATIF)

Le Dossier Administratif est composé des copies des **pièces obligatoires** et des **pièces complémentaires** remplies signées et cachetées (**atout**).

Pièces obligatoires : (la non-présence ou la non-validité de l'une de ces pièces, conduit à l'élimination du soumissionnaire pour le reste de l'évaluation). Il s'agit de :

- Attestation d'exercice en cours de validité (**obligatoire**)
- Extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) (**obligatoire**)
- Patente de l'année **2026** ; (**obligatoire**)
- Certificat d'Identification fiscale (CIF) au nom de l'entreprise (**obligatoire**)
- Carte du contribuable de l'année **2026** au nom de l'entreprise (**obligatoire**)
- Attestation de non-faillite datant de moins de trois mois (**obligatoire**)
- Plan de localisation et adresse complète signé et cacheté par la Direction Générale des impôts (**obligatoire**)
- Attestation de domiciliation bancaire au nom de l'entreprise (**obligatoire**)

Avant attribution du marché, le prestataire retenu devra présenter les originaux de tous les dossiers administratifs cités ci-haut ainsi que les pièces suivantes :

- Attestation de mise à jour CNPS en cours de validité (**obligatoire**)
- L'attestation de non redevable en cours de validité (**obligatoire**)

b. Enveloppe 2 (OFFRE TECHNIQUE)

L'offre technique est composée des documents et informations suivants :

- Les photos en couleurs de chaque article par lot (**Obligatoire**) ;
- Les spécifications techniques détaillées chaque article par lot (**Obligatoire**) ;
- La garantie (**atout**) *si possible*
- Le délai de livraison (**atout**) ;
- **Deux références** (attestations bonne fin ou BC et BL) dans la livraison des livraisons similaires est un atout.

CHACQUE PAGE DE L'OFFRE TECHNIQUE DOIT ETRE NUMEROTEE, PARAPHEE, SIGNEE ET CACHETEE PAR LE SOUMISSIONNAIRE.

NB :

- a) L'ONG SAHKAL se réserve le droit de vérifier les échantillons des articles proposés avant l'attribution du marché, et ces échantillons pourraient faire partie de l'évaluation finale.
- b) Toute manque d'information/article pourra mener à une exclusion de toute autre évaluation.
- c) La garantie et le délai de livraison constituent un atout s'ils ont été bien présentés, signés et mis dans l'offre technique. Dans tout le cas, les soumissionnaires arrivés à l'évaluation financière, seront tenus de les fournir avant la prise de décision d'attribution. Ils feront partie de l'évaluation finale.
- d) L'ONG SAHKAL se réserve le droit de prendre toutes ses dispositions pour s'assurer que les **articles soient flambants neufs et étiquetés de façon originale**. Les articles dans les cartons seront assemblés et passés à l'essai en présence du fournisseur avant confirmation de la réception. Le montage est à la charge du fournisseur et le fournisseur assurera la garantie. En cas de doute de l'état d'emballage ou de la qualité non conforme (ou manuel d'utilisation), l'ONG SAHKAL ne réceptionnera pas la marchandise et pourrait, en cas de refus du changement, annuler la commande.

c. Enveloppe 3 (OFFRE FINANCIÈRE)

L'offre doit être présentée sur entête du soumissionnaire et doit être signée, datée et cachetée.

Elle doit être présentée en français et en Francs CFA (XAF). L'ONG SAHKAL est exonérée de toutes taxes, veuillez présenter votre offre avec le taux de TVA égal à zéro. L'offre financière doit indiquer le plus bref **délai de livraison**.

Le soumissionnaire doit indiquer en plus du Numéro de Projet (NP) : **K-TCD-2026-4032 et de l'Appel d'offre Public N°08/ONG SAHKAL/CN/TD/2026**

, les mentions obligatoires ci-dessous sur son offre :

NIF de l'ONG SAHKAL : 5022849C

Quantité des biens (Unité)

Dénomination du bien : Nature et caractéristiques du bien.

Prix unitaire Hors TVA

Date d'émission de l'offre

Numéro de l'offre

Taux et montant de la TVA

Total hors taxes et Montant TTC

Nom et adresse du Soumissionnaire

NIF du soumissionnaire

Validité de l'offre.

2. ÉVALUATION DES OFFRES

Avant de procéder à l'évaluation détaillée des offres, la GIZ s'assurera que chaque offre remplit les critères de recevabilité, est dûment signée et est présentée dans la langue requise.

a) Évaluation administrative :

Il sera procédé ici à la vérification de la présence et de la validité des pièces du dossier administratif. L'absence ou la non-validité de l'une des pièces obligatoires, entraîne le rejet de l'offre.

b) Évaluation technique :

Elle prendra en compte les soumissionnaires retenus à la suite de l'évaluation administrative. Il sera procédé aux évaluations des documents et informations des articles demandés dans l'appel d'offre.

Ainsi, les offres seront évaluées sur la base de la présentation formelle, de la complétude, de la conformité des articles avec les spécifications demandées pour être admises à l'évaluation financière. (Les éléments au point **4.2 (Enveloppe 2 Offre technique)** devant lesquels sont mentionnés obligatoires, sont éliminatoires. C'est à dire leur absence dans l'offre technique ou leur non-conformité pourraient entraîner le rejet de l'offre).

c) Évaluation financière :

Elle prendra en compte les entreprises qualifiées à l'étape technique et se déroulera suivant les étapes suivantes :

- Vérification de la conformité entre les prix en lettres et ceux en chiffres. S'il y a contradiction entre les prix en lettres et ceux en chiffres, les prix en lettres prévaudront et ceux en chiffres seront corrigés ;
- Vérification de montant inscrit sur l'offre financière : S'il y a contradiction entre le montant de l'offre et le montant total obtenu par application de la quantité au prix unitaire, ce dernier prévaudra et le montant total sera corrigé.
- Le jury se contentera de corriger les erreurs de calculs horizontaux et verticaux et le montant corrigé sera le montant considéré pour l'évaluation financière.

Enfin, l'offre du fournisseur régulièrement installé au Tchad, jugée plus économique, formelle, techniquement conforme et complète, sera déclarée adjudicataire du marché **sous réserve de visite des locaux de l'entreprise et qu'il présente sous 72h les originaux de son dossier administratif y compris l'attestation de mise à jour de la CNPS et l'attestation de non redevable/quitus fiscal tous deux en cours de validité.**

NB :

- 1) L'ONG SAHKAL se réserve le droit de vérifier l'authenticité des pièces administratives demandées, auprès des services compétents en charge de délivrance. En cas de non-authenticité de l'une de ces pièces, le soumissionnaire se verra retiré de la liste des soumissionnaires éligibles pour la suite de la procédure. Il sera donc responsable des conséquences qui adviendraient.
- 2) L'information sur la fin de la procédure sera communiquée par mail et affichée devant nos Bureaux. Seuls les soumissionnaires ayant d'adresse électronique/ téléphonique seront informés de la fin de la procédure. Pour ce faire, nous vous invitons à inscrire votre adresse électronique et votre numéro de téléphone fonctionnels sur la liste de dépôt des offres.
- 3) La visite d'entreprise pourra faire partie également de critère d'attribution de marché.
- 4) Conformité : L'attribution du marché se fera en stricte conformité avec les exigences,

administratives, techniques et meilleur prix.

5). Ethique et intégrité

Dans un souci de transparence et d'égalité de traitement, la commission d'évaluation peut demander aux soumissionnaires, par écrit, d'apporter dans les 48 heures des clarifications concernant leur offre, sans qu'ils ne puissent, pour autant, la modifier. Aucune de ces demandes de clarifications ne doit viser à corriger d'éventuelles erreurs initiales ou des manquements affectant la performance du contrat ou faussant la compétition.

Tout soumissionnaire qui tenterait d'influencer le comité d'évaluation dans le processus d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des offres, d'obtenir des informations sur l'avancement du processus ou d'influencer **L'ONG SAKHAL** dans sa

décision concernant l'attribution du contrat, verrait son offre immédiatement rejetée. Aucune excuse ne sera acceptée pour les soumissions d'offres tardives. Les offres qui arriveront trop tard seront rejetées sans être évaluées.

Ces pièces alignées dans l'ordre suivant, devront être Précédées d'une page de garde sur laquelle sera mentionnées << **OFFRE FINANCIERE** >>.

Chaque page doit être paraphée et signée par une personne autorisée, habilitée à représenter l'entreprise.

Les soumissionnaires peuvent présenter une soumission pour la livraison des kits Wash en fonction de leurs capacités à exécuter la prestation.

Les prix et les délais de livraison visés dans la soumission doivent être fermes et valables pendant toute la durée de l'accord à compter de la date de signature par les deux parties.

La proposition de prix doit être soumise selon le modèle visé à l'ANNEXE 1– Cadre de devis.

VII. CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES

1. Questions / Demande de clarifications

Toutes demandes de clarifications peuvent être envoyées par e-mail jusqu'au 09/12/2024.

2. Réunion de clarification/visite du site

Aucune réunion de clarification/visite du site prévue.

3. Modification ou retrait des soumissions

Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leurs soumissions par une notification écrite avant la date limite pour le dépôt des soumissions visée à l'Article 2. Aucune soumission ne peut-être être modifiée après cette date limite. Les retraits sont inconditionnels et mettent fin à toute participation à la procédure d'appel d'offres.

4. Coûts de préparation des soumissions

Tous les coûts supportés par le soumissionnaire dans la préparation et l'envoi de la soumission ne sont pas remboursables. Les soumissionnaires supporteront tous les coûts de la sorte.

5. Retard de proposition

Les soumissions doivent être reçues avant le 04/09/2026 à 15h30 de N'Djamena. Les soumissions reçues après la date limite ne seront pas prises en compte, à moins que du seul avis de l'ONG SAKHAL il n'existe des circonstances exceptionnelles ayant causé le retard en question.

6. Conditions d'admission

La participation au processus d'appel d'offres est ouverte sur un plan d'égalité à toutes les personnes morales (Entreprises) légalement installée au Tchad.

I. Conformité

L'ONG SAKHAL se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions non présentées sous le format spécifié et toutes les soumissions dont les formulaires requis ne sont pas remplis.

II. Droit de refuser toutes les soumissions

ONG SAKHAL n'est tenue sous aucune obligation d'accepter une soumission, quelle qu'elle soit.

III. Possibilité d'accepter une partie de soumission

À moins que le soumissionnaire ne stipule expressément le contraire dans la soumission, ONG SAKHAL se réserve le droit d'attribuer des lots séparément ou selon toute combinaison.

IV. Spécification

Si le soumissionnaire souhaite proposer des modifications à apporter au cahier des charges (qui permettraient éventuellement d'offrir une meilleure façon d'atteindre les objectifs de SAKHAL), celles-ci doivent être envisagées comme une offre alternative. Le soumissionnaire doit adresser toute offre alternative dans une lettre distincte qui accompagne la soumission. SAKHAL n'est tenu sous aucune obligation d'accepter des offres alternatives.

V. Confidentialité

Les soumissionnaires doivent traiter comme étant confidentielles l'invitation à présenter une soumission et toutes les pièces associées fournies par SAKHAL.

VI. Procédure d'appel d'offres

SAKHAL se réserve le droit de négocier, d'accepter ou de rejeter tout ou partie des propositions et des devis à son entière discrétion et de poursuivre ou de donner suite à toutes questions qui lui paraissent avantageuses.

Le contrat sera attribué à la soumission conforme sur le plan administratif et technique qui est la plus avantageuse économiquement, en tenant compte de la qualité des services offerts et du prix de la soumission.

Les soumissions seront évaluées selon les critères suivants :

Dans un souci de transparence et d'égalité des chances, et sans leur permettre de modifier leur soumission, le comité d'évaluation peut à son entière appréciation demander par écrit aux soumissionnaires de fournir des clarifications dans un délai de 48 heures. Ces demandes ne peuvent porter que sur des points à clarifier, non pas sur la correction de détails majeurs.

Toute tentative de la part d'un soumissionnaire visant à influencer le comité d'évaluation dans la procédure d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des soumissions, en vue d'obtenir des informations sur l'avancement de la procédure ou

d'influencer **ONG SAKHAL** dans ses décisions relatives à l'attribution du contrat, entraînera le rejet immédiat de sa soumission.

VII. Notification de l'attribution et signature du contrat

L'adjudicataire sera informé par écrit que sa soumission a été retenue (notification de l'attribution). **ONG SAKHAL** se mettra d'accord avec le soumissionnaire sélectionné sur la version définitive du contrat. Il enverra à l'adjudicataire les pièces signées en deux exemplaires originaux.

Le soumissionnaire non retenu sera informé par e-mail/lettre dans un délai de 15 jours après l'attribution.

L'adjudicataire dispose d'un délai de 2 jours ouvrable suivant sa réception pour signer, dater et renvoyer le contrat. L'adjudicataire est tenu de faire part de la domiciliation bancaire du compte sur lequel les paiements seront versés.

En l'absence de signature et de renvoi du contrat de la part de l'adjudicataire dans un délai de 2 jours ouvrables, **ONG SAKHAL** peut considérer (après notification) l'attribution comme nulle et non avenue.

VIII. Propriété des soumissions

ONG SAHKAL conserve la propriété de toutes les soumissions reçues dans le cadre de cette procédure d'appel d'offres. Par conséquent, les soumissionnaires n'ont aucun droit de se faire renvoyer leur soumission.

ONG SAKHAL garantit que les soumissions resteront confidentielles.

IX. Type de contrat

Le contrat conclu entre l'adjudicataire et **ONG SAKHAL** est conforme aux contrats standards de l'ONG SAKHAL

En déposant sa soumission au présent appel d'offres, le soumissionnaire accepte les conditions contractuelles **ONG SAKHAL**. Au cas où le soumissionnaire venait à soulever une remarque ou une réserve quelle qu'elle soit, celle-ci doit être couchée par écrit sous un format libre et jointe à la soumission. Ces pièces doivent inclure la proposition par le soumissionnaire de remplacer les parties discutées du contrat.

Si le soumissionnaire présente une soumission sans retour spécifique sur l'Annexe F - Modèle de contrat, ONG SAHKAL considère que le soumissionnaire a accepté dans son intégralité le projet de contrat présenté.

X. Annulation de la procédure d'appel d'offres

En cas d'annulation d'une procédure d'appel d'offres, l'ONG SAHKAL se chargera d'en aviser les soumissionnaires.

Une annulation peut se produire dans les cas suivants :

Annexe1 :

1. En cas d'échec de la procédure d'appel d'offres, c'est-à-dire en l'absence de soumission acceptable sur le plan qualitatif ou financier, voire en l'absence de toute réponse.
2. Si les paramètres économiques ou techniques du projet ont été fondamentalement altérés.
3. Des circonstances exceptionnelles ou un cas de force majeure rendent impossible l'exécution normale du projet.
4. Toutes les soumissions conformes sur le plan technique excèdent les moyens financiers à la disposition de l'ONG.
5. Il s'est produit des irrégularités de procédure, surtout lorsque celles-ci ont empêché une concurrence loyale.

L'ONG SAHKAL ne peut en aucune circonstance être tenue pour responsable de dommages-intérêts, quelle qu'en soit la nature (en particulier de dommages-intérêts pour manque à gagner) ou la relation avec l'annulation d'une soumission, même si **ONG SAKHAL** a été alertée de la possibilité de dommages-intérêts.

Les soumissionnaires sont priés de ne pas contacter ONG SAHKAL au cours de la période d'évaluation des soumissions, sauf dans le cadre du mécanisme de questionnement formel décrit ci-dessus ou s'ils sont un fournisseur existant de l'ONG NATIONALE SAKHAL, et dans ce cas-là uniquement dans le cours des activités existantes de l'ONG SAHKAL.

XI. Dépôt des offres : physique

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être présentés séparément, chacun dans une enveloppe scellée, avec intitulé, « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière » ; toutes les trois enveloppes dans une grande enveloppe, portant la mention « **Appel d'offres public N°08 /ONG SAHKAL/CN/TD/ 2026 : Achat des Kits WASH (Lot 1) et Achat des Kits de dignité (lot 2) pour le projet : K-TCD-2026-4032** ».

NB : les dossiers d'appel d'offre ne seront pas restitués au soumissionnaire, prière soumettre les copies de vos dossiers. Les originaux seront demandés par l'ONG SAHKAL en cas de besoin.

Le soumissionnaire déclare avoir pris connaissance et accepté les autres conditions en répondant à cet appel.

Fait à N'Djamena, le 24/08/2028

Pour l'ONG NATIONAL SAKHAL

Le Coordonnateur National

Mahamat Saleh

Lot 1 : Cadre de devis achat kits WASH pour 1000 Ménages

N°	Activité	Unite	Quantité	PU	PT
1	Savon de linge de 180g	Carton	75		
2	Sakhan en plastique 2 Litres	Piece	1 000		
3	Bidon en plastique de 20 litres rigide de couleur jaune ou blanche	Piece	1 000		
4	Seau en plastique avec couvercle de 20 litres	Piece	1 000		
5	Gobelet plastic de 500 ml	Piece	1 000		
6	Pot de selle pour enfants en plastique	Piece	1 000		
7	Carton Eau de javel contenant 12 bouille d'un litre	Carton	84		
8	Boite Omo de 50g contenant 50 sachets	Boite	20		
Total					

Lot 2 : Kits de dignité

N°	Activité	Unite	Quantité	PU	PT
1	Serviette hygiénique lavable et réutilisable	1/2 douzaine	1000		
2	Culotte féminine en coton	Piece	3000		
3	Caleçon féminin en coton	Piece	3000		
4	Savon de toilette de 30g, carton de 6 douzaines	Carton	84		
5	Seau en plastique de 10 litres avec couvercle	Piece	1000		
6	Savon de linge de 180g	Carton	75		
7	Pommade vaseline Moyen	Pièce	1000		
8	Kits de rasage féminin (Bic rasoir, rasoir, paire de ciseau, coupe ongles...)	Kits	1000		
9	Paire Tapette en plastique rigide	Paire	1000		
	TOTAL				

BN : Lot 1 et Lot 2 doivent être présentés séparément